

Citation

Le président du tribunal militaire de division 10A,

A vous:

Geinoz Jean-Baptiste, fils d'Alfred et de Cosette, née Dubois, né le 1^{er} août 1962, à Genève, originaire d'Enney, mécanicien, précédemment domicilié à 1244 Choulex, actuellement sans domicile connu; auto à cp sap II/10;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 10A, siégeant le jeudi 12 avril 1990, à 9 h. 30, à Morges, Hôtel-de-Ville, Salle des pas-perdus, sous l'inculpation de refus de servir, subsidiairement d'insoumission intentionnelle, de désertion, subsidiairement d'absence injustifiée.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

6 mars 1990

Tribunal militaire de division 10A:

Le président, Lt-colonel Eugène Ruffly

33497

Citations

Le président du tribunal militaire de division 10A,

A vous:

Baumann Charles, fils d'Ernest et de Lina, née Werlen, né le 30 avril 1947, à Sierre, originaire de Grindelwald, carreleur, précédemment domicilié à 6780 Airolo, Restaurant Cristallina, actuellement sans domicile connu; sdt tr à cp fus II/202;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 10A, siégeant le jeudi 3 mai 1990, à 8 h. 15, à Martigny, Grande salle de l'Hôtel-de-Ville, sous l'inculpation d'insoumission intentionnelle. Au cours de cette audience, le tribunal se prononcera en outre sur la révocation éventuelle du sursis qui vous a été accordé le 16 mai 1989.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

7 mars 1990

Tribunal militaire de division 10A:

Le président, colonel André Viscolo

Le président du tribunal militaire de division 1,

A vous:

Mottaz Patrick, fils de Bernard et de Christiane, née Bugmann, né le 5 octobre 1962, à Yverdon-les-Bains, originaire de Seyens, manoeuvre, actuellement sans domicile connu; conscrit;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 1, siégeant le mercredi 28 mars 1990, à 8 h. 30, à Morges, Hôtel-de-Ville, Salle des pas-perdus, 1^{er} étage, sous l'inculpation de refus de servir.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

9 mars 1990

Tribunal militaire de division 1:

Le président, lt-colonel Pierre-Ami Chevalier

33497

Le président du tribunal militaire de division 1,

A vous:

Daepf Didier, fils de Willy et de Mildred, née Jaquet, né le 30 octobre 1963, à Couvet, originaire d'Adelboden, actuellement sans domicile connu; sdt gren chars à cp gren chars IV/15;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 1, siégeant le vendredi 4 mai 1990, à 8 h. 30, à Cossonay, Salle du tribunal de district, 2^e étage, place du Temple, sous l'inculpation d'insoumission intentionnelle, subsidiairement de refus de servir, d'inobservation de prescriptions de service, plus la révocation de sursis.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

9 mars 1990

Tribunal militaire de division 1:

Le président, colonel Roland Châtelain

Le président du tribunal militaire de division 2,

A vous:

Poggiali Roger, fils d'Adriano et de Jeanine, née Desarzens, né le 8 avril 1967, à Neuchâtel, originaire de Sarzens, mécanicien de précision, précédemment domicilié à 2074 Marin, Champ-des-Piéquettes 5; sdt mitr à cp car III/2;

Antiglio François, fils de Paul Albert et de Gisèle, née Favre, né le 22 janvier 1953, à Fleurier, originaire de Buttes, serveur, précédemment domicilié à 1205 Genève, boulevard de la Cluse 105; mitr à cp ouv 2;

tous deux actuellement sans domicile connu;

vous êtes cités à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 2, siégeant le mercredi 4 avril 1990, à 8 h. 30, à Yverdon-les-Bains, Hôtel-de-Ville, Salle des débats, 2^e étage, sous l'inculpation pour Poggiali, de désertion, de refus de servir, et pour Antiglio, de refus de servir.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugés par défaut.

12 mars 1990

Tribunal militaire de division 2:

Le président, lt-colonel Nicolas Stoll

Citations

Le président du tribunal militaire de division 10A,

A vous:

Donzallaz Daniel, fils de Raymond et de Marthe, née Sonney, né le 4 novembre 1964, à Zurich, originaire de Villaraboud, manœuvre, précédemment domicilié à 1292 Chambésy, actuellement sans domicile connu; sdt à cp fus mont I/9;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 10A, siégeant le jeudi 17 mai 1990, à 10 heures, à Villeneuve VD, Maison-de-Ville, Salle du Conseil communal, sous l'inculpation d'insoumission intentionnelle et d'inobservation de prescriptions de service.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

12 mars 1990

Tribunal militaire de division 10A:

Le président, major Raymond Fluckiger

Le président du tribunal militaire de division 10A,

A vous:

Crettaz Thierry, fils de Charly et de Danièle, née Gaillard, né le 11 juillet 1965, à Martigny, originaire de Riddes, boulanger-pâtissier, précédemment domicilié à 1907 Saxon, actuellement sans domicile connu; recr san non incorporée;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 10A, siégeant le jeudi 17 mai 1990, à 9 h. 30, à Villeneuve VD, Maison-de-Ville, Salle du Conseil communal, sous l'inculpation de refus de servir.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

12 mars 1990

Tribunal militaire de division 10A:

Le président, major Raymond Fluckiger

33497

Publications des tribunaux

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1990
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	11
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	20.03.1990
Date	
Data	
Seite	1453-1456
Page	
Pagina	
Ref. No	10 106 101

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.